

49. Les deux parties sont convenues que la première réunion du groupe de travail se tiendrait au Canada durant la première moitié de l'année et que les sujets suivants, parmi d'autres, seraient examinés: fourniture de produits alimentaires par le Canada au Mexique; produits qui ont un potentiel commercial; exportation de fruits et légumes mexicains au Canada; problèmes découlant des échanges commerciaux; solutions de rechange pour encourager un plus fort volume d'échanges, et activités visant à promouvoir les échanges entre les deux pays.

50. Les ministres ont noté que, dans les deux pays, des hommes d'affaires du secteur privé cherchent à tirer le meilleur parti possible d'occasions mutuellement bénéfiques, et ont accueilli avec satisfaction la réunion prochaine du Comité d'hommes d'affaires Canada-Mexique qui se tiendra à Puerto Vallarta du 11 au 13 janvier.

51. Les ministres canadiens et mexicains ont noté avec satisfaction l'établissement, sur la base d'arrangements convenus entre les gouvernements fédéraux, de bureaux provinciaux canadiens au Mexique et se sont dit d'avis que ces bureaux jouent un rôle utile dans le développement de relations bilatérales dans les secteurs de la promotion commerciale, de la culture et du tourisme.

52. Les ministres ont échangé des impressions sur la situation internationale actuelle et souligné leur préoccupation face à l'intensification des tensions mondiales provoquées par les récents conflits internationaux. Ils ont en outre réitéré l'engagement de leurs gouvernements respectifs à coopérer sur la scène internationale de manière à assurer la paix et la prospérité pour toutes les nations.

53. Les deux ministres des affaires étrangères ont discuté franchement de plusieurs aspects de la situation actuelle en Amérique latine et se sont attachés tout particulièrement à l'Amérique centrale et aux Antilles. Ils ont exprimé l'espoir que les présents conflits trouveront leur solution dans la libre expression de la volonté des populations des pays en cause, et sans ingérence de l'extérieur. Ils sont par ailleurs convenus de l'importance de consentir une aide économique inconditionnelle aux pays en développement d'Amérique centrale et des Antilles en vue de promouvoir le développement social et économique des pays concernés. Les deux ministres sont également convenus de l'opportunité que des représentants des deux gouvernements continuent de procéder régulièrement à des échanges de vues sur ces sujets.

54. Le ministre des Affaires extérieures du Canada a expliqué l'importance que le Canada accorde à ses relations avec les Antilles du Commonwealth et s'est réjoui de l'intérêt accru du Mexique pour cette région, ainsi qu'en témoigne le programme de coopération énergétique mis sur pied par le Mexique et le Venezuela à l'intention des pays d'Amérique centrale et des Antilles, dans l'esprit du plan énergétique mondial proposé par le Mexique aux Nations Unies.